

L'ESSENTIEL



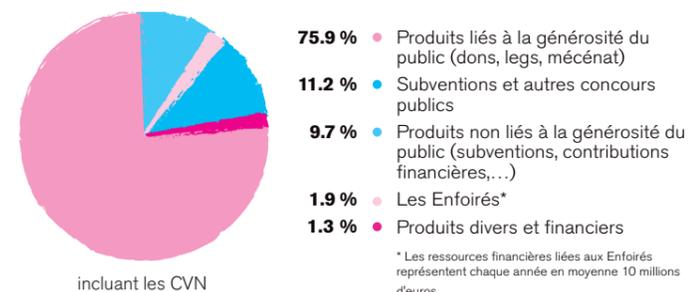
DES RESTOS

CHIFFRES CLÉS

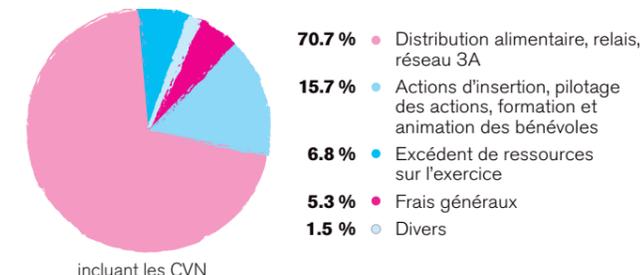
142 millions de repas distribués à **1.2 million de personnes** accueillies dans **1 923 centres** • **59 000 bébés** de moins de 18 mois aidés • **2.1 millions** de contacts annuels dans les **105 actions dédiées** aux gens de la rue (maraudes, accueils de jour, etc.) • **931 personnes** hébergées en urgence avec **401 places**, soit **87 030 nuitées** • **410 logements** d'insertion pour **1 242 personnes** en difficulté logées • **100 Ateliers** Chantiers d'Insertion pour **1 945 personnes** en réinsertion professionnelle et **70 jardins** de proximité • **3 518 personnes** accompagnées dans leur recherche d'emploi dans les **319 ateliers** de Soutien à la Recherche d'Emploi • **1 573 apprenants** dans **150 ateliers** de français • **288 enfants** aidés dans **35 ateliers** d'accompagnement scolaire • **2 996 départs** en vacances • **676 espaces livres** • **532 microcrédits** personnels accordés, **1 970 personnes** accompagnées sur les questions budgétaires, **1 600 personnes** accompagnées en accès à la justice et **708 personnes** conseillées en accès aux droits.



D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?



À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?



NOTRE MISSION ET NOS VALEURS

Les Restos du Cœur ont pour mission d'apporter une assistance bénévole aux personnes en difficulté, que ce soit dans le domaine alimentaire, par l'accès à des repas gratuits, ou dans le domaine de l'insertion sociale et économique, par tout moyen approprié. Les Restos luttent contre la pauvreté et l'exclusion en offrant une aide individualisée aux personnes accueillies. L'aide alimentaire est utilisée comme porte d'entrée vers toute une série de dispositifs (ateliers et jardins d'insertion, lits hébergement d'urgence, camions et points repas chauds, Restos Bébé du Cœur, départs en vacances, ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme, initiation à l'informatique, conseils budgétaires, accès à la justice et aux droits, soutien à la recherche d'emploi (SRE), microcrédit personnel...) contribuant à une insertion durable dans la société. En complément de l'action directe vis-à-vis des personnes accueillies, les Restos portent témoignage auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique dans son ensemble, afin de contribuer à mettre en place des politiques cohérentes en faveur des plus démunis ou à défendre des dispositifs efficaces.

Le respect et la solidarité envers toutes les personnes démunies, le bénévolat sans aucun profit direct ou indirect, l'engagement sur une responsabilité acceptée, la convivialité, l'esprit d'équipe et la rigueur dans l'action, l'indépendance complète à l'égard du politique et du religieux, et l'adhésion de tous les bénévoles aux directives nationales et départementales, constituent nos valeurs de référence.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel 2020-2021 disponible sur le site www.restosducoeur.org rubrique "Communiqués et publications ou nos comptes" ou sur simple demande.

COMMENT LES RESTOS FONCTIONNENT-ILS ?

5.3 % de frais généraux

Rigueur et transparence sont les maîtres mots du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par l'engagement des bénévoles, les **frais généraux** (frais de recherche de fonds + frais de fonctionnement) sont réduits au strict minimum et représentés, en prenant en compte les contributions volontaires en nature, **5,3 %** contre 5,8 % l'année dernière.

Ce taux de 5,3 % a été calculé avec le nouveau règlement comptable en vigueur depuis l'exercice ouvert au 1er mai 2020. Avec l'ancien règlement comptable ce taux aurait été de 7,2 % contre 8 % l'année précédente.

70 000
bénévoles

+ 23 000 bénévoles occasionnels

Le modèle associatif repose sur la vitalité et l'engagement des bénévoles, présents au quotidien et permettent de maintenir un taux de frais généraux très bas.

Les Restos du Cœur, ce sont **70 000 bénévoles** sur le terrain et une équipe de permanents sur des fonctions spécifiques. Ils se composent de l'Association Nationale (siège et délégations régionales) et de **114 Associations Départementales**, juridiquement indépendantes mais reliées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément. L'Association Nationale définit la politique des Restos et regroupe plusieurs activités centralisées (notamment les achats de produits distribués aux personnes accueillies). Afin de maintenir des liens étroits entre le siège et les Associations Départementales,

11 Délégations Régionales, gérées par l'Association Nationale, assurent le relais au niveau régional et participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'Association Nationale tout en faisant remonter les besoins et suggestions des Associations Départementales.

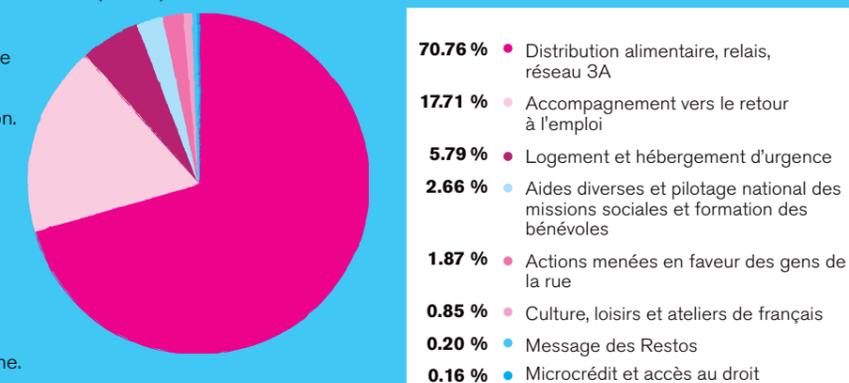
Les ressources financières des Restos sont diversifiées. Elles reposent principalement sur :

- > **La générosité du public**, au travers des dons, legs, donations (dont les donations de droits d'auteurs des artistes des Enfoirés), assurances-vie, mécénat (**60.3% des ressources**),
- > **Les subventions** (**27.3 % des ressources**),
- > **Les produits Enfoirés** (**4.6 % des ressources**).

Pour 2020-2021, les autres ressources sont des produits financiers et divers autres fonds propres.

LES MISSIONS SOCIALES hors contributions volontaires en nature (CVN)

Cette année, les 114 associations composant les Restos du Cœur ont poursuivi le développement de leurs missions sociales. Les Restos leur ont consacré plus de 154,5 M€ soit 85 % du budget de l'Association. La distribution alimentaire reste la première action d'aide à la personne des Restos ; elle représente 109 M€, soit 70,7 % du total des missions sociales. Le poids des autres activités reste relativement stable par rapport à l'an dernier. Cet exercice 2020/2021 a été marqué par des restrictions liées aux conditions sanitaires qui ont eu des répercussions sur nos activités d'aide à la personne. Il en est ainsi notamment de l'hébergement d'urgence. Le gel des places ne nous a pas permis d'accueillir autant de personnes que les autres années.



LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) présente les produits selon leur origine (Produits liés à la générosité du public, Produits non liés à la générosité du public, Subventions...) et les charges selon leur destination (Missions sociales, Frais de recherche de fonds, Frais de fonctionnement...). Certifié par nos Commissaires aux Comptes, le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Jérôme EUSTACHE et le cabinet DELOITTE représenté par Monsieur Jean-Claude MARTY, le CROD donne une représentation économique et associative de l'Association Nationale et des 114 Associations Départementales agréées par l'Association Nationale.

Les produits liés à la générosité du public

sont constitués principalement de dons, de legs & donations, d'assurances-vie et de mécénat.

Cette année, grâce à la confiance et la fidélité de nos donateurs, le montant collecté en dons s'est élevé à 114,4 M€, en progression de plus de 25 M€ par rapport à l'année précédente. Ce sont ainsi plus de 518 000 donateurs qui ont apporté leur soutien aux Restos.

L'association s'emploie également à faire connaître auprès des donateurs et du grand public, la possibilité de faire des legs ou donations ou de contracter des assurances-vie au profit des Restos. Les legs, assurances-vie, donations (dont les donations de droits d'auteurs des artistes des Enfoirés) ont généré sur l'exercice un produit de 9,3 M€.

En matière de mécénat, nous avons environ 100 accords nationaux avec des entreprises, de taille et de métiers très différents. Cette année, ils ont généré sur le plan national près de 8,2 M€ de ressources financières. L'excédent des ressources issues de la générosité du public (dons, legs & donations, mécénats...) s'élève cette année après financement des Missions sociales et des frais de recherche de fonds liés à la GP, à 30,2 M€. Compte tenu de cet élan de générosité sans précédent, les instances de gouvernance des Restos du Cœur ont pris la décision de ne pas les employer au financement de frais de fonctionnement mais de reporter cet excédent au financement des Missions sociales de l'année prochaine

A - CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION en K €	EXERCICE 2020-2021	
	TOTAL	dont GP*
1 - MISSIONS SOCIALES :	154 490	
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN CENTRE	109 309 ¹	84 623
LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE	8 948	595
CULTURE, LOISIRS & ATELIERS DE FRANÇAIS	1 305	210
ACCOMPAGNEMENT VERS LE RETOUR À L'EMPLOI	27 362	4 392
ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DES GENS DE LA RUE	2 894	868
MICROCRÉDIT - ACCÈS AUX DROITS	239	59
MESSAGE DES RESTOS	314	198
AIDES DIVERSES ET PILOTAGE NATIONAL DES MISSIONS SOCIALES ET FORMATION DES BÉNÉVOLES	4 117	3 532
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 172	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 621	4 585
2.2 Frais de recherche de fonds des activités «Enfoirés»	2 551	0
2.3 Frais de recherche d'autres ressources	0	0
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	12 790	2 377
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	819	463
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	226	0
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	6 795	3 191
TOTAL CHARGES	182 291	105 093
EXCÉDENT	36 306	30 166
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en K €		
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
RÉALISÉES EN FRANCE	305 743	264 794
RÉALISÉES À L'ÉTRANGER		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 069	1 069
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 305	6 597
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	314 117	272 460
TOTAL GÉNÉRAL	532 714	
TAUX DE FRAIS GÉNÉRAUX	5,3 %²	

* GP : Générosité du public

¹ Les chiffres comptables ne reflètent pas l'exhaustivité de la distribution alimentaire, une partie significative des repas distribués étant constituée de denrées données. La valorisation des denrées issues du FEAD ne figurent plus dans ce poste. Dans le cadre du nouveau règlement comptable, elles ont été reclassées, dans les contributions volontaires en nature.

² Ce taux de 5,3 % a été calculé avec le nouveau règlement comptable en vigueur depuis l'exercice ouvert au 1er mai 2020. Avec l'ancien règlement comptable ce taux aurait été de 7,2 % contre 8 % l'année précédente.

Les produits non liés à la générosité du public

sont constitués principalement des produits liés aux activités des « Enfoirés » et des contributions financières.

Les produits liés aux Enfoirés se sont élevés à 10,1 M€ cette année. Ils comprennent :

- les recettes liées aux concerts : ventes de billets et partenariats commerciaux, à noter que cette année le concert s'est déroulé sans public en raison de la crise sanitaire.
- les recettes liées aux ventes de CD et DVD : qu'elles portent sur l'édition 2021 ou sur des éditions anciennes,
- pour les activités annexes : les droits d'images (ventes d'extraits des soirées des Enfoirés).

Tous les artistes participent gracieusement aux spectacles et aux disques des Enfoirés et font donation de leurs droits d'auteurs et d'interprètes aux Restos. Ils achètent les billets de concert pour leurs propres familles. Rappelons qu'aucune place n'est gratuite (ni pour les bénévoles, ni pour les salariés, ni pour les entreprises...).

Les contributions financières, 3,1 M€, correspondent principalement aux fonds apportés par des fondations d'entreprises.

Les subventions

représentent une part significative de nos ressources (59,7 M€). Cette année, avec le contexte particulier de crise sanitaire, les autorités publiques ont fortement soutenu les Restos du Cœur, notamment avec le plan d'urgence alimentaire qui s'est élevé à 14 M€. L'État et les collectivités territoriales financent également nos actions de terrain. Les fonds ainsi versés représentent plus d'un quart de l'ensemble. Dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion, les Restos emploient des salariés sous contrats à durée déterminée d'insertion, partiellement subventionnés selon des accords conclus localement. À ces subventions s'ajoutent les aides versées directement aux organismes d'accueil pour des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales, et la participation de certains organismes au financement de programmes spécifiques (telles l'ANCV qui soutient nos opérations vacances, ou la Caisse des Dépôts et Consignations qui nous permet de développer le microcrédit).

Les missions sociales

Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation de ses missions auprès des personnes démunies. Ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait. La distribution alimentaire et les actions d'accompagnement dans les centres restent notre première mission sociale. 142 millions de repas ont été distribués cette année.

Le pourcentage des frais généraux

Ce taux exprime le pourcentage de ressources financières et non financières consacrées au financement des frais de recherche de fonds et des frais de fonctionnement. Il s'élève pour cette année à 5,3 %* contre 5,8 % l'année dernière, ce qui est un taux relativement bas.

* Ce taux de 5,3 % a été calculé avec le

A - PRODUITS en K €

A - PRODUITS en K €	EXERCICE 2020-2021	
	TOTAL	dont GP*
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC :	132 112	
1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
1.2 Dons, legs et mécénat	131 800	
- Dons manuels	114 376	114 376
- Legs, donations et assurances-vie	9 282	9 282
- Mécénat	8 143	8 143
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	311	311
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	19 888	19 888
2.1 Cotisations avec contrepartie	0	0
2.2 Parrainage des entreprises	0	0
2.3 Contributions financières sans contrepartie	3 136	0
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	16 752	
- Ventes billetterie concert et produits dérivés «Enfoirés»	10 121	0
- Autres produits	6 630	0
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	59 708	0
4 - REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 036	237
5 - UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	5 854	2 910
TOTAL PRODUITS	218 597	135 259

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en K €

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en K €	2020 - 2021	
PRODUITS PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
BÉNÉVOLAT	166 678	166 678
PRESTATIONS EN NATURE	8 928	8 928
DONS EN NATURE (ALIMENTAIRES)	96 853	96 853
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
PRESTATIONS ET DONS EN NATURE	778	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
PRESTATIONS ET DONS EN NATURE	16 263	
DONS ALIMENTAIRES (FEAD)	24 617	
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	314 117	272 460
TOTAL GÉNÉRAL	532 714	

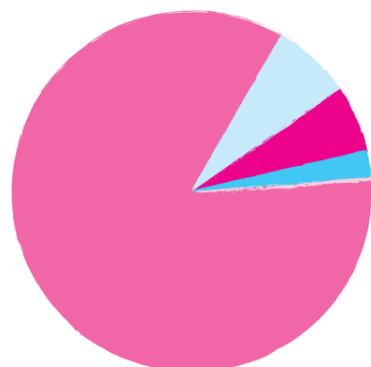
* GP : Générosité du public

nouveau règlement comptable en vigueur depuis l'exercice ouvert au 1er mai 2020. Avec l'ancien règlement comptable ce taux aurait été de 7,2 % contre 8 % l'année précédente.

Les contributions volontaires en nature (CVN)

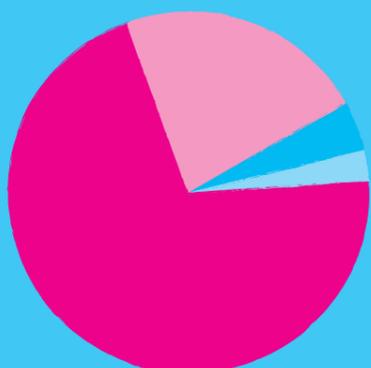
Ces contributions ou ressources non financières correspondent principalement au bénévolat (70 000 bénévoles) valorisé à 167 M€, à des dons alimentaires (incluant le FEAD) 122 M€ et dans une moindre mesure à des prestations et autres dons en nature 25 M€ (mécénat de compétence, mise à disposition gratuite de locaux, dons de matériel...). Soit un total de ressources non financières de 314 M€ bien supérieur au total des ressources financières, 219 M€, ce qui constitue un élément caractéristique du modèle économique et associatif des Restos du Cœur.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC 2020-2021

84.6 %	● Dons
6.9 %	● Legs, donations et assurances-vie
6.0 %	● Mécénat
2.3 %	● Reprise de provisions et fonds dédiés
0.2 %	● Autres ressources de la générosité du public



UTILISATION DES FONDS RÉCOLTÉS AUPRES DU PUBLIC

70.60 %	● Missions sociales
22.30 %	● Excédent de la générosité du public de l'exercice reporté sur l'année suivante
4.39 %	● Frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement
2.70 %	● Dotations aux provisions et fonds dédiés

LE BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF EN K€

	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021	EXERCICE CLOS LE 30/04/2020
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ	31 408	22 703
STOCKS & EN COURS	14 727	25 890
CRÉANCES REÇUES PAR LEGS OU DONATIONS	4 666	
CRÉANCES ET CH. CONSTATÉES D'AVANCE	26 906	29 111
TRÉSORERIE	150 540	115 962
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	196 839	170 963
TOTAL GÉNÉRAL	228 247	193 666

PASSIF EN K€

	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021	EXERCICE CLOS LE 30/04/2020
FONDS PROPRES & RÉSERVES	183 630	152 094
FONDS REPORTÉS SUR LEGS	8 466	
FONDS DÉDIÉS	5 560	4 318
PROVISIONS	1 492	2 260
DETTES & PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	29 099	34 994
TOTAL GÉNÉRAL	228 247	193 666

La solidité des fonds propres & réserves au bilan permet aux Restos du Cœur de faire face à ses engagements et de poursuivre la réalisation de son objet social.

Dans le but d'améliorer le parcours des personnes accueillies, les conditions d'accueil et d'accompagnement, les instances de gouvernance des Restos du Cœur ont décidé d'allouer une enveloppe spécifique de 20 M€ prélevés sur les réserves, pour mettre en place un plan de modernisation pour l'amélioration et le développement des missions sociales dans les départements sur une durée de 3 ans.

En matière de gestion de la trésorerie, un comité de placement gère et oriente les fonds sur des placements présentant une forte garantie en capital et une disponibilité à court terme permettant ainsi aux Restos du Cœur de faire face à ses engagements et de garantir le financement en continu des Missions sociales.

TRANSPARENCE

Les comptes annuels sont certifiés tous les ans par deux cabinets de commissariat aux comptes. Depuis la création de l'association, ils ont toujours été rendus publics. Enfin, la Cour des Comptes a émis à plusieurs reprises un rapport d'observations soulignant l'excellente gestion de l'association.

En complément, les Restos ont également mis en place des services qui vérifient la gestion financière et la logistique de l'ensemble des associations départementales et s'assurent du respect des normes et procédures internes. Appels d'offres et placements financiers sont notamment étudiés par des Comités spécialisés. Un comité de contrôle interne, créé en 2016, est présidé par une personnalité extérieure.

Depuis 2017, l'Association a obtenu le label IDEAS. Délivré pour 3 ans, ce label atteste du bon niveau des bonnes pratiques de l'Association au regard de 3 thèmes : gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.



Pour nous aider, adressez vos dons par courrier :
Les Restaurants du Cœur – 42, rue de Clichy – 75009 Paris
ou en ligne sur notre site : dons.restosducoeur.org
Plus d'infos : www.restosducoeur.org
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.

